

PROJET DE LOI NO 36

Loi modifiant la loi sur les compagnies concernant la participation et la prise de décision aux assemblées des personnes morales sans capital-actions

CFP – 001M
C.P. – P.L. 36
Loi sur les
compagnies

COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES



Institut
de gouvernance
numérique

3 octobre 2019

CONTENU DE LA PRÉSENTATION

- ❑ Institut de gouvernance numérique
- ❑ Principaux défis associés à la gestion du vote
- ❑ Solutions numériques
- ❑ Importance de tester et d'expérimenter

ANNEXE

- ▶ Concept de gouvernance numérique
- ▶ Récents mandats de l'IGN
- ▶ Composantes clés des solutions de vote électronique
- ▶ Exemples de facteurs clés de succès
- ▶ Vote électronique au Canada
- ▶ Évolution du taux de participation

INSTITUT DE GOUVERNANCE NUMÉRIQUE

MISSION

- ▶ Accompagner les organisations vers une démocratie ouverte en s'appuyant sur le numérique pour favoriser la collaboration, la transparence et la participation.

EXPERTISES

- ▶ Démarches de consultation ouverte et participative
- ▶ Cadrage de processus décisionnel
- ▶ Consultations numériques et présentielles
- ▶ Gouvernance des organisations
- ▶ Gestion de projet
- ▶ Solutions de consultations numériques
- ▶ Réseau d'experts en gestion de l'information (ex. : architectes d'affaires, services informatiques, chercheurs, technologie blockchain et gestion axée sur les résultats)

PRINCIPAUX DÉFIS ASSOCIÉS À LA GESTION DES VOTES

- ☐ Utilisation d'envois postaux de procuration par les entreprises publiques (coûts, délais, taux de réponse)
- ☐ Exercice du vote pour les personnes présentes lors des événements
- ☐ Authentification des participants
- ☐ Démonstration de l'intégrité du vote et du comptage
- ☐ Délégation du vote
- ☐ Votes des actionnaires ayant vendu leurs actions entre la date officielle d'inscription au registre et la date de l'assemblée annuelle
- ☐ Nombre de votes par type d'action

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

AU-DELÀ DES PREUVES DE CONCEPTS

- ❑ Expériences probantes au Canada et ailleurs dans le monde
- ❑ Impacts positifs sur le taux de participation
- ❑ Évolution des technologies (ex.: chaînes de blocs, authentification, sécurité)
- ❑ Gains d'efficience (ex. : organisation, administration, résultats, auditabilité)

RETOMBÉES POUR LES ORGANISATIONS

- ❑ Faciliter l'expression du vote par une solution numérique
- ❑ S'appuyer sur une solution fiable, sécuritaire et conviviale
- ❑ Améliorer les processus consultatif et électoral pour les participants et les organisations (coûts et temps)
- ❑ Disposer de solutions capables :
 - ▶ de s'adapter aux processus et aux exigences de différents types de vote (ex.: élections, référendum, propositions aux assemblées)
 - ▶ de gérer les procurations électroniques et droits de vote par type d'action (compagnies publiques)

IMPORTANCE DE TESTER ET D'EXPÉRIMENTER

Étant donné que la confiance s'établit sur des expériences positives, il s'avère important de référer à des solutions crédibles et éprouvées pour limiter le risque de bris ou de faille pouvant affecter la confiance des électeurs et de l'ensemble des organisations envers les solutions numériques, telle la chaîne de blocs « Blockchain ».

Pour limiter ce risque, l'IGN recommande de soutenir la réalisation de travaux visant :

- ✓ À identifier les forces et faiblesses des solutions existantes
- ✓ À définir des facteurs clés des succès
- ✓ À expérimenter ou tester des solutions dans des environnements sécurisés

Cette approche de précaution permettrait :

- ✓ De démontrer l'infailibilité et la qualité de solutions numériques
- ✓ D'accroître l'expertise et les connaissances technologiques du Québec dans le domaine du vote électronique et de la chaîne de blocs
- ✓ De comprendre les critères à respecter pour que le vote électronique soit une réussite

RÉFÉRENCES

Jean-François Gauthier

Président directeur général
Institut de gouvernance numérique

T. 418-780-4241

jfgauthier@ign.quebec

Mario Perron

Membre du conseil d'administration
Institut de gouvernance numérique

C. 514 220-0682

mperron@semiosis.com

Carl Cloutier

Directeur de projet
Institut de gouvernance numérique

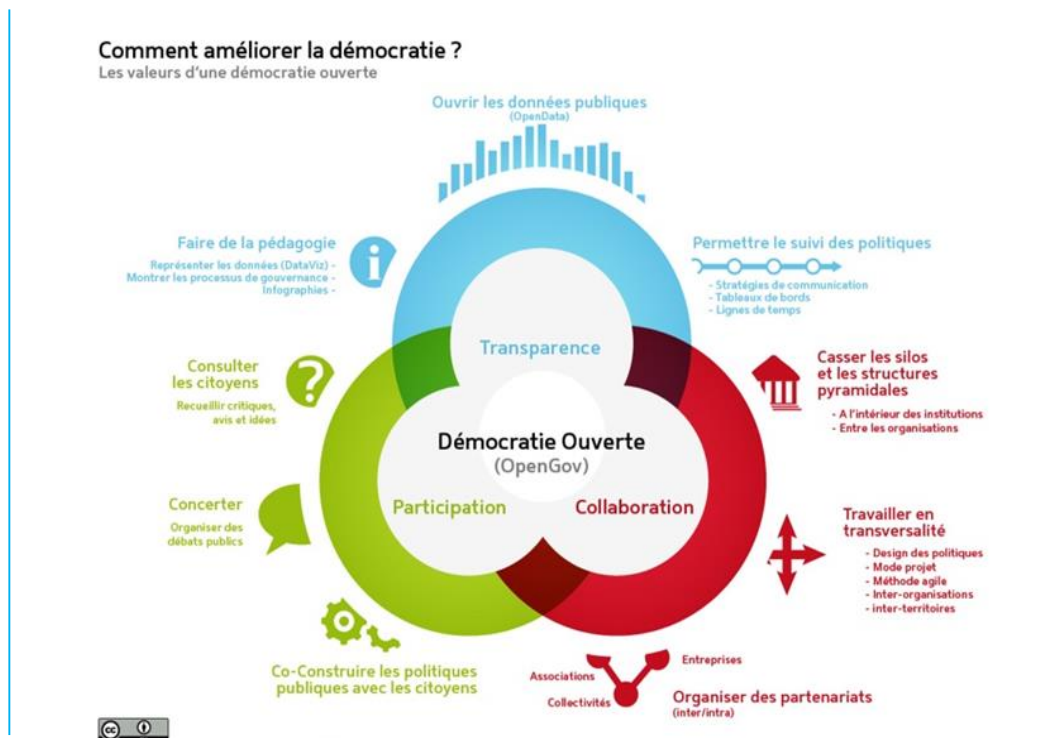
C. 514 757-0079

ccloutier@ign.quebec

ANNEXE

CONCEPT DE GOUVERNANCE NUMÉRIQUE

La gouvernance numérique est associée à la démocratie ouverte. Elle consiste à utiliser le **levier du numérique** pour **améliorer la démocratie** et les institutions démocratiques ainsi que pour **favoriser la participation, la transparence et la collaboration**.



RÉCENTS MANDATS DES DE L'IGN

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

- ❑ Co-construction du projet eCampus
- ❑ Démarche avec les commissions scolaires concernant la formation à distance pour la formation des adultes et l'enseignement professionnel
- ❑ Solution pour faciliter l'évaluation des programmes et implantation progressive d'une culture de gouvernance numérique avec la Fédération des cégeps et le Cégep de Chicoutimi

Fonds de recherche du Québec

- ❑ Démarche de gestion axée sur les résultats en regard des trois défis sociétaux

Réseau Transtech (CCTT du réseau des Cégeps)

- ❑ Démarche de gestion axée sur les résultats

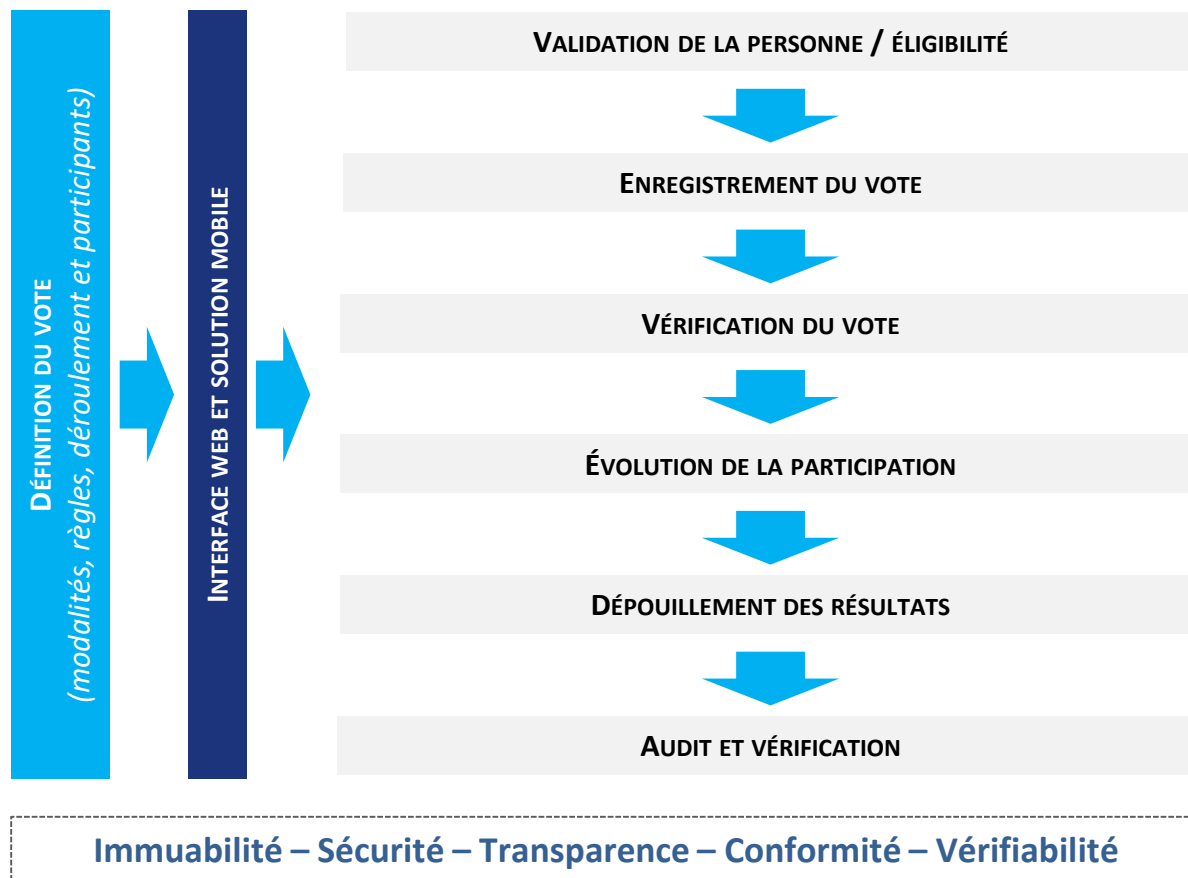
Ville de Montréal

- ❑ Cadre de référence sur la gouvernance numérique dans le domaine des technologies de l'information

FRQ-HQ-MEIQ-MFQ et Finance MTL

- ❑ Rédaction d'un état des lieux et d'un positionnement en regard de la chaîne de blocs (Blockchain) au Québec

COMPOSANTES CLÉS DES SOLUTIONS DE VOTE ÉLECTRONIQUE



EXEMPLES DE FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS

Vérifiabilité

- ▶ Preuve pour l'électeur que son vote s'est rendu dans l'urne tel qu'il le souhaitait (capacité de valider)
- ▶ Capacité de vérifier que les votes ont été comptés correctement (ex. : code sur liste publique et preuve anonyme)
- ▶ Capacité de suivre la participation des électeurs par les représentants
- ▶ Capacité d'audit en temps réel et à plusieurs niveaux

Continuité

- ▶ Aucun arrêt durant tout le processus
- ▶ Stockage des votes sur un réseau distribué
- ▶ Vérification de l'intégrité du protocole par un tiers de confiance

Immuabilité

- ▶ Impossibilité de modifier le vote ou de voter plus d'une fois
- ▶ Non-transférabilité du vote entre les votants

Anonymat

- ▶ Preuve cryptographique
- ▶ Impossibilité de connaître le choix des électeurs

Accessibilité

- ▶ Lisibilité (conformité) des bulletins
- ▶ Simplicité de la procédure

Sécurité

- ▶ Protection contre des actes de malveillance ou du piratage

Transparence

- ▶ Protocole (source ouverte)
- ▶ Système traçable
- ▶ Processus électoral
- ▶ Gouvernance
- ▶ Registres audibles

Conformité

- ▶ Respect des lois et de la réglementation

VOTE ÉLECTRONIQUE AU CANADA

Le vote électronique au Canada est surtout utilisé par des municipalités en Ontario et en Nouvelle-Écosse ainsi que par des communautés autochtones. Ces expériences ont fait l'objet d'une analyse par Nicole Goodman, directrice du Centre for eDemocracy, dans un article intitulé « Scrutins en ligne : la voie de l'avenir pour les élections fédérales » en janvier 2017 pour le compte du Bureau du Conseil privé du Canada.

Municipalités

- 97 (2018 : +200) sur 444 municipalités en Ontario
- 23 sur 51 municipalités en Nouvelle-Écosse

Approche

- +100 000 personnes : inscription par les électeurs et vote par anticipation
- Petites communautés : vote en ligne et téléphonique, souvent sans bulletin papier

N.B. Exercices de budget participatif au Québec (Saint-Basile-le-Grand, Matane et Rimouski)

Premières Nations

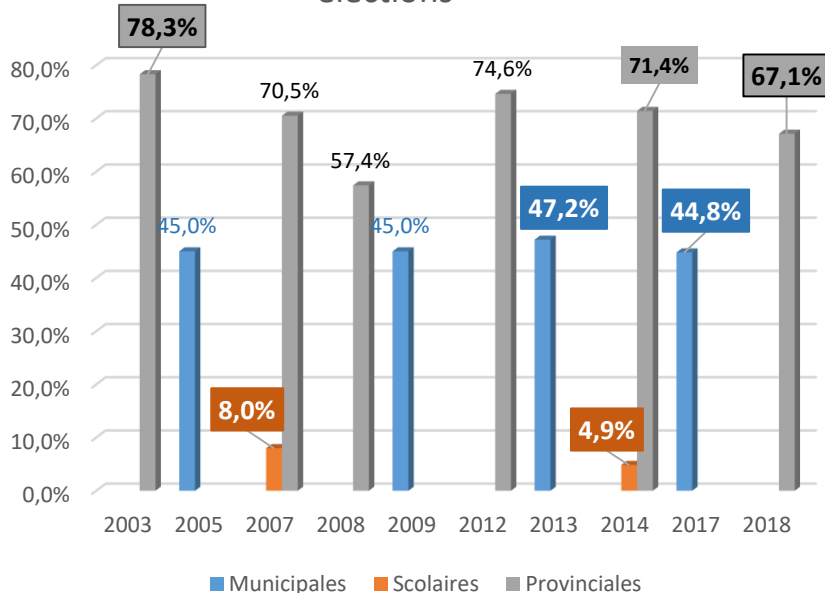
- 20 cas d'utilisation

Bilan

- Haut niveau de satisfaction des électeurs et administrateurs
 - 98% voteraient à nouveau
 - 95% voteraient au niveau provincial
 - 94% voteraient au niveau fédéral
- Effet direct positif sur la participation électorale
- Préférence au vote en ligne par rapport au bulletin papier ou par téléphone
- Perception d'un niveau de risque plus faible par rapport au vote par téléphone ou par la poste
- Participation plus élevée des nouveaux électeurs et des électeurs occasionnels.
- Participation plus élevée aux pétitions en ligne par les personnes en moins bonne santé

ÉVOLUTION DU TAUX DE PARTICIPATION

Évolution du taux de participation aux élections



Quelques causes

- ▶ Système électoral ou le mode de scrutin
- ▶ Mode d'expression du vote (moment, lieu, moyen)
- ▶ Confiance et transparence
 - ▷ Informations (qualités, accessibilités et niveau de détail)
 - ▷ Processus consultatifs (simplicité, flexibilité, praticité, reddition)
- ▶ Accessibilité (moyens de communication)
- ▶ Intérêt général